

# Entre le pire et le moins pire, *Sud* choisit la lutte !

Arras le 20 juin 2011

## **Les faits :**

Le projet initial de réorganisation au CCM Pierre Brunet prévoyait la suppression d'un poste de coupure aide soignant par étage (soit 1,25 ETP par étage).

Ce projet alors qu'il n'a pas encore été présenté aux instances a attiré toute l'attention des organisations syndicales ... L'une d'elle, a même déposé un préavis de grève, relayé par voie de presse !

Le premier jour de la « grève », le personnel aide soignant du CCM Pierre Brunet a décidé, lors d'une assemblée générale provoquée par le syndicat dépositaire du préavis de grève, la suppression d'un poste de jour par étage, à la place du poste de coupure que la Direction voulait retirer dans son projet de restructuration du CCM Pierre Brunet.

**Résultat : le personnel vote la suppression d'une aide soignante par étage au CCM !**

*Sud* n'accepte pas ce choix et

**est en complet désaccord avec le personnel qui a voté ces suppressions de postes !**

Alors que l'unité n'a pas été sollicitée par le syndicat initiateur, SUD a appelé ses adhérent(e)s et sympathisant(e)s à se joindre au mouvement de contestation ... car seule la solidarité aurait permis gain de cause !

Aujourd'hui la modification de l'organisation n'a toujours pas été soumise aux instances mais la nouvelle organisation est en test, et pire, sur certains étages du CCM, il n'y a pas de personnel de jour puisque l'administration est incapable de palier aux absences ... Résultat : suppression réelle de 2 postes !

*Sud* dit stop à la maltraitance institutionnelle dont est victime le personnel !

**Toute la gériatrie est concernée par cette attaque sur les effectifs du CCM Pierre Brunet !**

L'administration veut faire des économies sur la gériatrie au détriment des résidents et pour cela, elle se retranche derrière la cotation des « GIR » pour prétexter le surnombre des effectifs. Mais à quelle fréquence sont évalués les résidents ? Une fois par an ! Cela est insuffisant !

L'ironie, c'est la restructuration de la logistique qui permettrait la suppression de postes soignants et par ce fait, la modification des fiches de postes des soignant(e)s et des hôtelières ... alors mêmes que des promesses avaient été formulées concernant la concertation en cas de modifications des fiches de tâches !

Pour rire ou pleurer, consultez le superbe livret d'accueil destiné aux tutelles et aux familles ... et voyez si vous avez les moyens humains de mettre en application tous les engagements pris par notre chère Direction !

La nouvelle Direction étant très dure, pour combattre la suppression des postes au CCM Pierre Brunet une longue lutte est nécessaire, une lutte de plusieurs semaines ... Est-ce pour autant une raison pour abdiquer dès le premier jour d'un mouvement de grève ? Pire, est-ce une raison pour que les personnels décident de la suppression d'un poste donnant ainsi la bénédiction à l'encadrement de baisser le cadre de fonctionnement ?

*Sud* dit NON.

**Entre le pire et le moins pire, SUD choisit la lutte,**

**Pour nos conditions de travail et pour une prise en charge décente des résidents !**